Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Vignoble : Philippe Pellaton réélu président d'Inter-Rhône





Déjà élu en novembre 2020, Philippe Pellaton vient d'être réélu président d'Inter-Rhône. Il est ainsi désigné pour un second mandat de 3 ans suite à l'assemblée générale de l'interprofession des vins AOC Côtes-du-Rhône et de la Vallée du Rhône qui vient de se tenir ce vendredi 3 novembre.

Le vigneron de 54 ans, président de la Maison Sinnae issue de la fusion des caves gardoises de Laudun et de Chusclan, entend poursuivre le plan stratégique de diversification, de développement et de hiérarchisation déjà entamé sous sa mandature précédente.

Pour cela, Philippe Pellaton souhaite que l'interprofession accélère la croissance des vins blancs tranquilles et des vins rosés pour répondre à l'évolution de la consommation mondiale sur ces 2 catégories et faire face à une décroissance globale de la consommation des vins rouges. Les volumes ciblés à 2031 sont de 300 000 hectolitres pour les blancs et 470 000 Hl pour les rosés, dont 200 000 Hl de Côtes-du-Rhône.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Blanc et rosé sont les couleurs qu'Inter-Rhône souhaitent particulièrement développer en terme de volume. ©Thomas O'Brien Inter-Rhône

Priorité à l'export

Cette initiative baptisée 'Plan d'ambition collective des vignobles de la Vallée du Rhône' a débuté en 2023 et doit se poursuivre jusqu'en 2026. Après un an, ce sont 138 évènements qui se sont déjà déployés, sur 11 pays dont la France, pour toucher plus de 7 400 professionnels avec près de 3 000 cuvées dégustées. L'export est un réseau prioritaire de ce plan, qui œuvre à maximiser la diffusion des vins rhodanien au grand export, pour atteindre la part de 50% des volumes commercialisés en 2035.

« Affirmer la région comme référente nationale en vins rouges auprès des consommateurs. »

Elaboré en concertation entre les 2 familles de la production et du négoce, le plan prévoit également communication d'envergure à destination des consommateurs afin d'affirmer notamment la région comme référente nationale en vins rouges, grâce à leur diversité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

En parallèle de cette diversification de la production, Philippe Pellaton réaffirme sa volonté de valoriser par la hiérarchisation et la montée en puissance des Côtes-du-Rhône Villages avec indication géographique et des Crus. A ce titre, le président envisage une belle marge de progression puisque certaines appellations des Côtes-du-Rhône ne revendiquent pas encore tout leur potentiel de production.



La préservation de l'environnement fait aujourd'hui partie des axes majeurs de la politique d'Inter-Rhône.©David Z Inter-Rhône

Favoriser les démarches environnementales et RSE

Celui qui est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agriculture de l'Isara de Lyon encourage également tous les acteurs des vignobles des Côtes-du-Rhône et de la Vallée du Rhône à adopter un comportement responsable et à entreprendre une démarche environnementale (bio, HVE, labels environnementaux).

« Au-delà de la source de valorisation que ces certifications et labellisations apportent, il s'agit d'un véritable engagement visant à intégrer les enjeux du développement durable, à moyen et long terme », explique l'interprofession.

« Maintenir un équilibre entre efficacité économique, le respect de l'environnement et le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

progrès social. »

« Depuis plusieurs années, les pratiques vertueuses d'un engagement RSE sur les plans économiques, sociaux et environnementaux sont reconnues par les acteurs du vignoble, vignerons, caves coopératives et négociants, poursuit Inter-Rhône. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre l'efficacité économique, le respect de l'environnement et le progrès social. »
Et pour mieux montrer l'exemple, Inter-Rhône, qui s'était engagée dans une démarche RSE en 2021, a été labellisée 'Engagée RSE' en juin 2022.

Plusieurs outils à disposition
Pour mener à bien l'ensemble de ces objectifs, l'interprofession, dont le siège se trouve à Avignon, peut s'appuyer sur plusieurs outils répartis en plusieurs pôles.
Le pôle technique développé avec l'Institut Rhodanien situé à Orange qui constitue 'le bras armé' technique de l'interprofession pour accompagner notamment les opérateurs dans la définition des profils des vins rhodaniens pour les vins blancs et rosés. L'Institut Rhodanien est également partie prenante du plan d'action de la filière face au changement climatique, piloté par l'IFV (Institut français de la vigne et du vin), qui consiste à mettre en place des démonstrateurs dans les différentes régions viticoles pour bâtir des modèles locaux résilients et innovants pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets.

« Être sources de belles rencontres. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L’interprofession porte une ambition forte en matière d’œnotourisme.©Camille Meffre Inter-Rhône

Inter-Rhône dispose également d’un pôle économique qui s’est doté nouveaux indicateurs économiques, indexés sur des données de commercialisation déclarées par les opérateurs afin de permettre d’affiner la mesure des exportations et des ventes. Objectif : de piloter les orientations stratégiques sur les marchés de la filière de façon plus pertinente et efficace.
Enfin, le pôle promotion va poursuivre sa mission d’organisation, en France et à l’étranger, de la promotion des vins AOC de la Vallée du Rhône.
Le président rappelle « la place centrale qu’occupe le consommateur dans chaque action menée par l’interprofession. Et dans ce cadre, il porte une ambition forte pour l’œnotourisme : que ce soit pour générer des revenus complémentaires ou uniquement un moyen de promouvoir le vin, celle de voir la filière rhodanienne émerger comme destination oenotouristique engagée à l’horizon 2026. L’enjeu est celui d’une offre œnotourisme responsable, plus concrètement la promotion d’offres d’écotourisme et ‘slow tourisme’. Une ambition parfaitement illustrée par la nouvelle plateforme de marque ‘Vignobles de la Vallée du Rhône’ qui vise à faire rayonner les vins et faire vivre les territoires rhodaniens, promettre le goût de l’accueil, être sources de belles rencontres. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Vignoble du futur : la Chambre d'Agriculture de Vaucluse face au changement climatique



Quelles perspectives pour le vignoble du futur ? La Chambre d'Agriculture de Vaucluse s'interroge face au changement climatique.

En accueillant la presse, Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'Agriculture s'est félicitée que la France devance désormais l'Italie comme 1er producteur mondial de vin. Elle a ensuite rappelé le poids de la viticulture dans le département : 2732 exploitations (56% de l'économie et 50% de l'agriculture), 51 152 hectares de vignobles, 5654 emplois équivalents temps plein, 35 coopératives.

« Tout le travail de cette filière s'adapte en permanence au changement climatique comme aux attentes

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

des consommateurs. Et pour évoluer, justement, elle est accompagnée par nombre de partenaires : l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), la Région Sud, le département, l'IFV (Institut français du vin), la CNR (Compagnie nationale du Rhône), Inter-Rhône, la Ligue pour les oiseaux et l'Association pour le développement de l'apiculture. »



Un département de rouge, de rosé, de blanc… et de Vert !
L'environnement est particulièrement pris en compte dans le Vaucluse puisque 55% des agriculteurs bio du département sont des viticulteurs (818), il est classé 4e (derrière la Gironde, le Gard et l'Hérault) avec 28,6% de la superficie (15 367 hectares). Sans oublier les 1 340 exploitations classées HVE (Haute valeur environnementale) soit 62,3%.

Un point a été fait sur le millésime 2023 par Joël Choveton-Caillat, président de la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse. « Avec un printemps sec, mai et juin particulièrement arrosés, une pluie qui a permis aux grappes de survivre malgré les chaleurs de l'été, ce qui a donné une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

concentration de couleur et de goût, bref un beau millésime. Mais la récolte des caves coopératives a diminué : 1 150 000hl au lieu de 1 180 000 en 2022, les vendanges se sont étalées de mi-août à fin octobre avec une maturité optimale ».

François Bérud qui s'occupe du Vignoble expérimental de Piolenc a rappelé que pour faire face au changement climatique, des cépages résistants à la chaleur et aux maladies sont testés depuis 1996. Joël Bouscarle, le président de l'Union de coopératives agricoles de vignerons des Côtes du Luberon – Cellier de Marrenon à La Tour d'Aigues ajoute que l'INAO (Insitut national des appellations d'origine) a ouvert la porte à des expérimentations pour des cépages adaptés au changement de climat, les VIFA (Variétés d'intérêt à fin d'adaptation). « Nous travaillons avec des vignerons grecs de Thessalonique et du Mont Olympe qui ont des vendanges plus tardives, même si le sous-sol est comparable aux nôtre et nous mettons nos connaissances en commun pour avancer ensemble ».

Les vignobles de Vaucluse en chiffres
7 crus : Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, Vacqueyras, Beaumes-de-Venise, Rasteau, Ventoux, Luberon
3 appellations régionales : Côtes-du-Rhône, Ventoux, Luberon
1 IGP : Vins du Vaucluse

Autre intervention, celle de Michel Brès, en charge de l'épineux dossier de l'eau. « Entre la hausse des températures et des besoins en eau et le déficit en pluie, nous devons réagir, faire plus avec moins. Depuis les Romains, le Vaucluse sait faire. Le Canal de Carpentras, qui date du XIXème siècle, irrigue 69km auxquels s'ajoutent les 725km de canaux à travers le territoire. Grâce au goutte à goutte ou à la micro-aspersion nous ajustons au plus près l'irrigation avec des sondes qui mesurent le taux d'humidité des sols pour le faire avec un maximum de parcimonie et nous avons surtout le projet HPR (Hauts de Provence Rhôdanienne, 150 à 300M€) porté par les départements de Vaucluse et de la Drôme pour assurer une gestion pérenne de l'eau dont les études sont toujours en cours ».

De son côté Pierre Saysset, directeur des Vignerons Indépendant a mis de l'eau dans son vin en évoquant son cycle « Sur 1 milliard 400 millions de Km3 d'eau, il n'y a que 2,5% d'eau douce, soit 35 millions de m3 stockés sous forme de glace. Et cette eau évolue en circuit fermé : évaporation, rosée, brouillard, nuages, pluie et neige voire grêle. Soit elle ruisselle, soit elle s'infiltre dans les nappes phréatiques. Mais 66% de l'eau de pluie qui tombe proviennent des feuilles. C'est la raison pour laquelle certains ont choisi de végétaliser les villes avec des arbres, des jardins, des parcs, mais aussi des tapis végétaux sur les toits des immeubles ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Emmanuelle Filleron, responsable de l'équipe 'Climat & environnement' parlera de la qualité des sols, de la nécessité de la préserver, d'améliorer leur fertilité et de stopper l'érosion dûe aux vents comme aux gros orages. Certains vignerons sèment des plantes, d'autres laissent l'herbe pousser entre deux rangées de cultures pour favoriser un couvert végétal qui protège de la canicule. Enfin, Frédéric Chaudière (Château Pesquié) évoquera l'expérimentation en cours sur le Ventoux, autour de Bédoin où on teste des couverts végétaux qui donnent de la matière organique puis de l'azote qui, à terme, enrichit le sol.

Le courage de la Chambre d'agriculture

Au bout de 2 heures, Georgia Lambertin reprendra la parole pour évoquer « Le courage de la Chambre d'Agriculture et des agriculteurs qui, dans cette période de changement climatique et de crise (déconsommation de vin), prennent des risques pour savoir ce qui marche, le faire savoir avec des formations adaptées à chaque exploitation. Allons-nous vers un tsunami ? » s'interroge-t-elle.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Elle fait tout pour qu'en janvier, avec l'aide le la Préfète, Violaine Démaret, le ministre de l'agriculture vienne, ici, dans le Vaucluse, constater le efforts des viticulteurs. Lui qui s'est fait 'dézinguer' à l'Assemblée nationale lors de la séance de questions au Gouvernement mercredi à propos du glyphosate et de la position mi-chèvre mi-chou de la France (parmi les 27 états membres de la Commission européenne) sur la possible ré-autorisation du glyphosate pendant 10 ans supplémentaires qui fait bondir les défenseurs de l'environnement.

Sérignan-du-Comtat : McDonald's et A69, même combat ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



D’un côté, une partie des habitants de Sérignan-du-Comtat refusent l’installation d’un McDonald’s dans leur commune. De l’autre, en Occitanie, des écologistes ne veulent pas voir se construire l’autoroute A 69, devant relier Castres à Toulouse. A priori deux combats qui n’ont pas grand-chose à voir l’un avec l’autre.

A Sérignan-du-Comtat, il n’est pas question d’installer une ZAD et de se mettre en position d’en découdre avec les forces de l’ordre pour s’opposer à l’installation d’un énième fast-food. A toute « faim utile » précisons que la France qui se targue d’être la patrie de la gastronomie est le pays d’Europe qui compte le plus grand nombre de fast-food de cette enseigne américaine (plus de 1500). Mais revenons à nos amis de Sérignan, ce petit village provençal qui s’honore de son ancrage dans la nature et le respect de l’environnement. On y voit d’un mauvais œil l’installation de ce McDo de 400 M^2 surtout que derrière ce projet on y découvre la future installation d’un centre commercial, d’une station-service et d’une laverie. Et tout cela à l’entrée du bourg…

Imaginez au pays de Jean-Henri-Fabre, un des pères de l’éthologie, avec ses landes de terre en friche riches de collections botaniques uniques, et son naturoptère dédié à l’observation et la connaissance des insectes et des plantes. C’en était trop pour les sérignanais(es).

La modernité aurait-elle changée de camps ?
A Sérignan comme en Occitanie avec l’autoroute, c’est la même intention qui s’exprime. Celle de voir émerger un autre modèle. Ce qui était, il y a encore peu de temps, l’expression d’une modernité salutaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

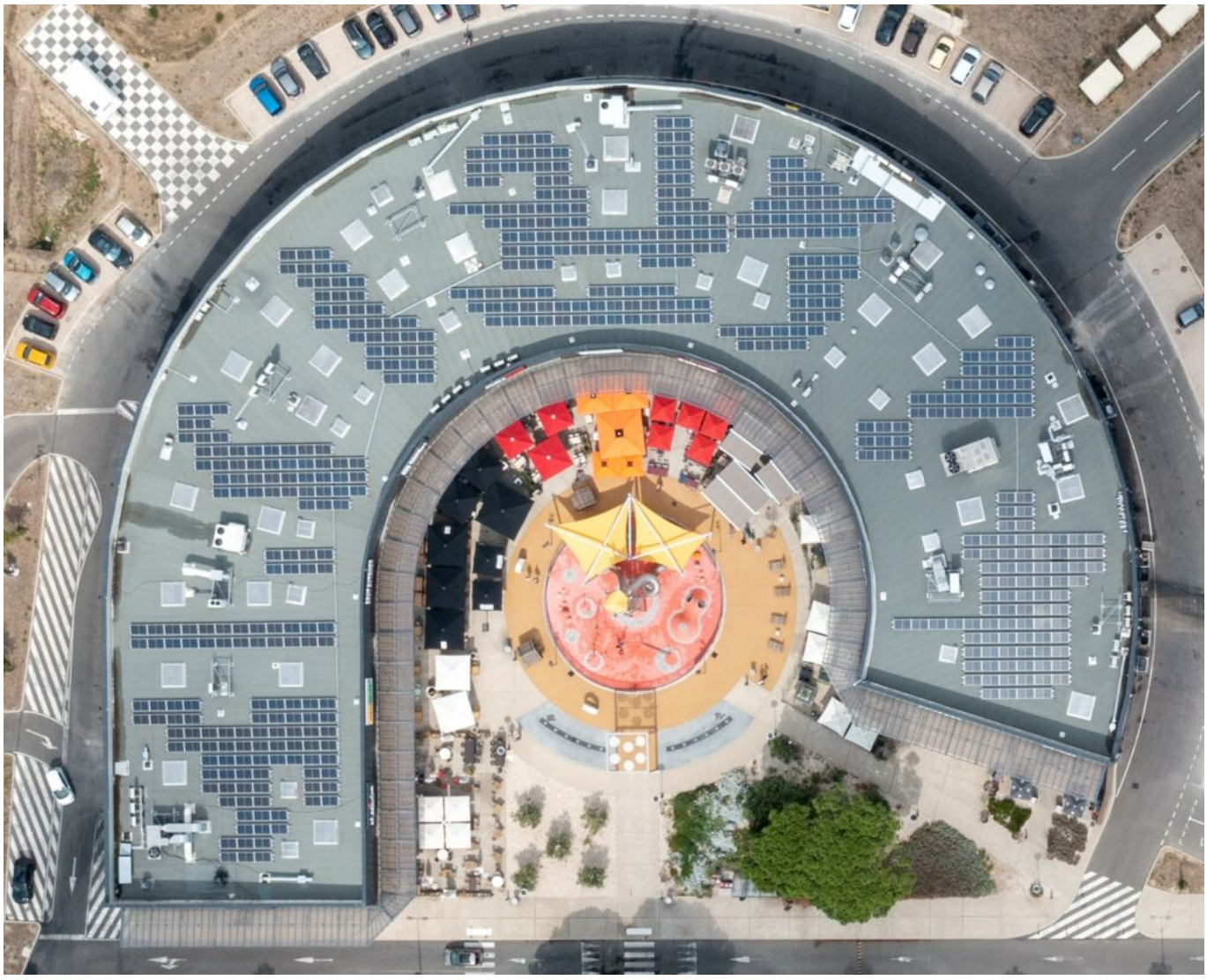
est aujourd'hui remis en cause et contesté par une partie de la population. Cela dépasse largement le cadre des écologistes engagés. La modernité aurait-elle changée de camps ? Cependant on ne saurait ignorer la parole de ceux qui sont pour, ceux qui parlent développement économique et emplois. Cas déjà évoqué ici avec la ZAC des Hauts-banquets de Cavaillon.

Dans les deux cas, à Sérignan comme en Occitanie, le fait de pouvoir participer aux décisions et en particulier si elles vous concernent directement, apparaît comme une nécessité qu'on ne saurait ignorer plus longtemps. De ce point de vue les pétitions ou les ZAD ne peuvent suffire.

Avignon-nord : des terrasses des saveurs aux toitures du soleil

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les toits des Terrasses des saveurs sont désormais équipés de plus de 4 000m2 panneaux photovoltaïques délivrant une puissance installée de 172kWc. Grâce à ces 500 modules solaires implantés sur ce pôle restauration multi-enseignes de 4 000m2 inauguré au printemps 2019 abritant 10 restaurants(Ambassade de Bretagne, Ayako Sushi, Brut Butcher, El Asador, IT Trattoria, Le Saint Laurent, O'Tacos, Salad&Co, Subway et Villa Food House), les Terrasses des saveurs produisent 245MWh par an. L'équivalent de la consommation annuelle d'énergie de 83 familles ou l'économie de l'émission de 10 tonnes de CO2 par an.

Porté par Nhood, prestataire de services immobiliers en charge notamment de la zone commerciale d'Aushopping Avignon-Nord, et Helexia, spécialiste de l'accompagnement de projet d'énergie renouvelable, ce projet de transformation énergétique permet à Nhood France « de valoriser l'intégralité des espaces vacants du site comme la toiture, de produire une énergie verte et locale contribuant à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

diminution de l'empreinte carbone, tout en gagnant en indépendance énergétique et répondre ainsi aux enjeux climatiques actuels ».

La concrétisation de ce projet préfigure les nombreux réaménagements de la zone que Nhood devrait dévoiler dans les prochaines semaines. En effet, la structure détenu par l'AFM (Association Familiale Mulliez) et issu d'un rapprochement des équipes de Ceetrus (anciennement Immochan) et Nodi en janvier 2021, travaille actuellement à la transformation de cette zone qui s'est développée autour l'hypermarché d'Auchan-Le Pontet ouvert en 1974.
Depuis, elle abrite une galerie commerciale de 113 boutiques, un parc d'activités de 200 enseignes regroupant 40 restaurants, du loisir, de l'hôtellerie, et des commerces accueillant plus de 8 millions de visiteurs annuel.



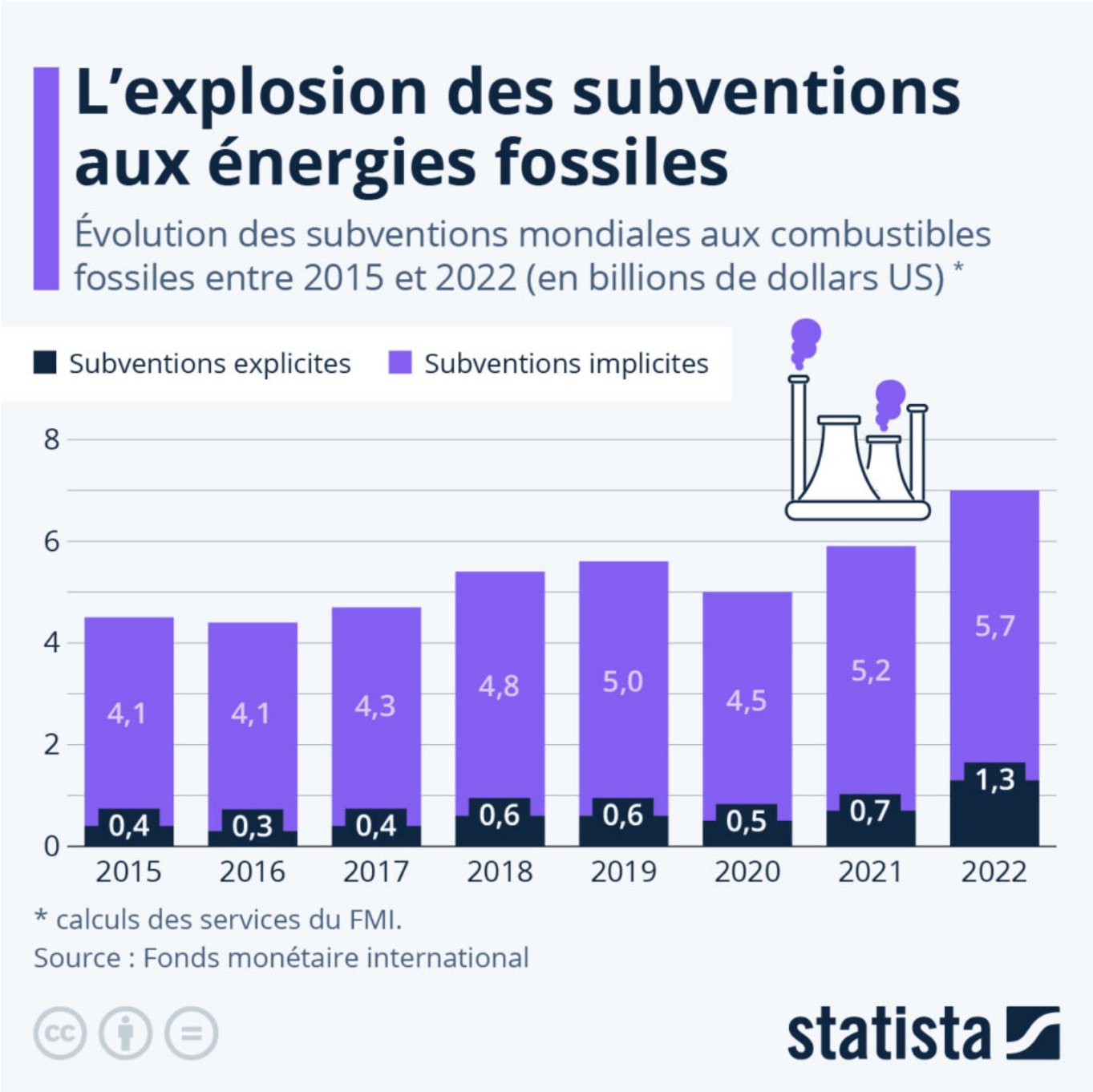
Les 500 panneaux solaires des toitures des Terrasses des saveurs permettent de produire l'équivalent de la consommation annuelle d'énergie de 83 familles et d'économiser l'émission de 10 tonnes de CO2 par an.

L'explosion des subventions aux énergies

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

fossiles



D'après des calculs du Fonds monétaire international (FMI), les subventions aux combustibles fossiles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

ont atteint un niveau record de sept billions (7 000 milliards) de dollars américains en 2022. Portées par l'augmentation des aides aux consommateurs et aux entreprises pour faire face à la flambée mondiale des prix de l'énergie provoquée, en grande partie, par la guerre en Ukraine et l'arrêt des importations de gaz en provenance de la Russie, et pour financer le redressement de l'activité économique au lendemain de la pandémie de Covid-19, ces subventions représentent désormais plus de 7 % du PIB mondial. Il semble que cette tendance soit à la hausse depuis déjà plusieurs années, malgré un ralentissement en 2020. Et le montant des aides publiques aux énergies fossiles pourrait continuer d'augmenter, en partie dû à la croissance économique des pays du Sud, et l'augmentation de la consommation de charbon, de pétrole et de gaz qu'elle pourrait entrainer.

Selon le FMI, la suppression des subventions aux combustibles fossiles permettrait non seulement de remettre l'humanité sur la voie de la réalisation de ses objectifs climatiques, mais aussi d'éviter 1,6 million de décès prématurés par an et d'augmenter les recettes publiques de 4,4 billions de dollars. Celles-ci représentent actuellement plus que les dépenses annuelles d'éducation dans le monde (4,3 % du PIB mondial), et environ deux tiers des dépenses publiques annuelles de santé (10,9 %).

Valentine Fourreau pour Statista

Ventoux : le Mont Serein se dote d'une nouvelle station d'épuration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La nouvelle station d'épuration du Mont Serein vient d'être inaugurée. Elle a été créée suite à une mise en demeure émise par les services de l'Etat en 2019. Les chalets de la station étaient en assainissement autonome et les rejets des fosses septiques étaient collectés dans un réseau qui s'évacuait sans traitement au niveau du Grand Vallat du Rieu Froid.

La nouvelle station d'épuration du Mont Serein, répondant aux normes environnementales, a une capacité équivalente à 200 habitants. Une vingtaine de chalets pourront s'y raccorder. Le tourisme impliquant des variations de débit et de charge, il est prévu une infiltration de l'eau traitée jusqu'à 15m³/h de débit. Au-delà de ce débit, l'eau traitée sera évacuée par pompage vers le Grand Vallat. Le traitement est composé d'un dégrillage, d'un décanteur/digesteur, d'un biodisque et d'un lit d'infiltration de l'eau traitée.

Les travaux, dont le coût s'est élevé à 850 000€, ont été réalisés dans le respect de l'environnement, afin de ne pas perturber perturber la vipère d'Orsini et le Sphynx de l'Epilobe qui sont deux espèces

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

protégées et présentes au Mont Serein. Le personnel du chantier a été hébergé sur place afin de limiter l'impact environnemental et l'empreinte carbone.

Pour l'inauguration, les élèves des classes de l'école de Beaumont-du-Ventoux ont pu visiter la station d'épuration pour comprendre son fonctionnement et mieux appréhender le contexte environnemental et les mesures particulières mises en place durant ces travaux. Les enfants ont également participé à la plantation d'essences locales en compensation des travaux effectués. Le Syndicat Rhône Ventoux s'engage à sensibiliser les jeunes à la connaissance des enjeux de l'eau et à la préservation de l'environnement.

V.A.

Enedis teste le premier groupe électrogène zéro émission à Apt



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

L'équipe aptésienne de la société gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis vient de réceptionner le premier groupe électrogène zéro émission sur batteries. Cette innovation, développée en partenariat avec Nidec, est une solution alternative aux groupes électrogènes classiques.

Les mardi 10 et mercredi 11 octobre, les techniciens d'Enedis de plusieurs directions régionales ont assisté à une formation à Apt pour connaître et tester le groupe électrogène zéro émission sur le terrain. Celui d'Apt possède une puissance de 160kW, mais la puissance de ce nouveau matériel peut varier en 60 et 400 kW. Il est capable d'alimenter temporairement les clients d'Enedis lors de coupures pour travaux ou incidents sur le réseau de distribution d'électricité, tout en réduisant les impacts sur l'environnement.

Ce matériel innovant peut être rechargé à partir d'énergies renouvelables. Puisqu'il est 'zéro émission', il contribue également à réduire les impacts climatiques. Contrairement à un groupe électrogène diesel, il diminue les nuisances sonores et vibratoires, élimine les émissions olfactives et les fumées, et donc améliore le confort et la santé des techniciens sur le terrain. Le groupe électrogène zéro émission va être testé durant plusieurs mois afin de finaliser le retour d'expérience et pouvoir déployer plusieurs appareils du même type dans le reste du Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



©Enedis

V.A.

Le Parc du Luberon présente son projet d'Atlas de la biodiversité communale

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le [Parc naturel régional du Luberon] et ses partenaires sont lauréats de l'appel à projets 'Atlas de la biodiversité communale 2023' lancé par l'Office français de la biodiversité, pour cinq communes : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx. Le lancement du projet 'ABC du Parc naturel régional du Luberon – Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale' a eu lieu le 2 octobre dernier.

Un atlas de la biodiversité est une démarche qui permet à une collectivité de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel avec la participation des habitants et acteurs locaux. Il recense des milieux et espèces présents sur un territoire donné et permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Ainsi, le Parc du Luberon va pouvoir accompagner les communes d'Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx dans la création de leur atlas. Chaque atlas comprendra la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats, la production de cartographies d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire, et la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le coût du projet des ABC du Parc du Luberon s'élève à 177 672€, financé par l'Office français de la biodiversité à hauteur de 138 318€, et par les partenaires pour un montant de 39 354€. Les ABC seront réalisés en collaboration avec la Ligue pour les oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Groupe Chiroptères de Provence.

Les objectifs des atlas de la biodiversité

Les ABC du Parc du Luberon auront plusieurs objectifs :

- Améliorer les connaissances de la biodiversité, de la géodiversité et des écosystèmes du territoire.
- Déterminer les enjeux majeurs de restauration et de conservation afférents.
- Développer le partage de l'information naturaliste en valorisant les outils de collecte et de mise à disposition des données.
- Mobiliser les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics (habitants, scolaires, acteurs socio-économiques, touristes).
- Faire émerger des initiatives locales en faveur de la biodiversité.
- Sensibiliser les élus pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projetsd'aménagement et les documents d'urbanisme.
- Aider les municipalités à définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

V.A.

La 5e nuit du Droit à l'Université d'Avignon consacrée à la justice environnementale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le Tribunal judiciaire d'Avignon, le Barreau de la cité des papes et Avignon Université organisent la 5e Nuit du Droit qui se déroulera ce mercredi 4 octobre. Elle aura pour thème « La lutte contre les atteintes à l'environnement » et vise à permettre aux professionnels du Droit engagés pour la justice environnemental (magistrat, avocats, professeurs d'université, juristes de l'ONF, de l'Office française de la biodiversité et de l'association France nature environnement) de partager leurs expériences.
Thèmes abordés : les principales atteintes à l'environnement, la constatation des infractions, le rôle des polices spéciales et le traitement civil et pénal du contentieux de l'environnement…
Le tout en présence de l'invité d'honneur de la soirée : Jean-Philippe Rivaud, président de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFJME) et Vice-Président du Réseau des procureurs européens pour l'environnement.

Demandez le programme !
♦ De 18h à 18h30 : Accueil du public à l'Université d'Avignon
♦ De 18h30 à 19h : Propos introductifs

Discours d'ouverture

- Jean-Philippe Le Jeune, président du Tribunal judiciaire d'Avignon,
- Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon, vice-présidente de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFMJE)
- Jean-Maxime Courbet, Bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avignon,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Présentation des intervenants et ouverture de la table ronde

- Jean-Philippe Rivaud, Président de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFJME) et Vice-Président du Réseau des procureurs européens pour l'environnement.

♦ De 19h-20h : **Table ronde**
Présidence : Jean-Philippe Rivaud, magistrat et président de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFMJE)

Participants :

- Julien Panchout, Directeur de l'agence territoriale des Bouches-du-Rhône de l'Office National des Forêts ;
- Fabienne Canaud, Cheffe du service départemental de l'Office Française de la Biodiversité, accompagnée d'Armand Mounet, référent milieu aquatique du service ;
- Maître Fanny Aitelli, avocate au barreau d'Avignon, diplômée du DU Droit de l'Environnement de l'Université Grenoble Grenoble Alpes ;
- Jean-François Samie, président de l'Association France Nature Environnement Vaucluse et Justine Bati, Chargée de projet France Nature Environnement Vaucluse ;
- Un représentant universitaire de la Faculté d'Avignon et des pays de Vaucluse.

♦ De 20h à 20h15 : **Débats avec le public**

- ♦ De 20h15 à 20h30 : **Propos conclusifs de** Jean-Philippe Le Jeune, président du Tribunal judiciaire d'Avignon et Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon, vice-présidente de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFMJE)

♦ De 20h30 à 22h : Un cocktail dinatoire offert par la Protection Judiciaire de la Jeunesse vous sera proposé à l'issue de l'évènement, au Hall du bâtiment 2.

L.G.

'La nuit du Droit'. Mercredi 4 octobre. 18h à 22h. Avignon université. Amphithéâtre 2. 74, rue Louis-Pasteur. Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

